

Textes de références et repères institutionnels

Textes de références

Programmes : BO n°2 du 19/02/2009

REPERES INSTITUTIONNELS			
LA FINALITÉ			
La finalité de l'EPS est de former par la pratique des activités physiques un citoyen cultivé, lucide et autonome. Les missions de l'EPS pour le lycée ➤ Favoriser l'accès au patrimoine culturel ➤ Développer des capacités de jugement ➤ Viser l'acquisition de savoirs fondamentaux sans lesquels les lycéens (es) ne pourraient devenir des citoyens responsables et ouverts, susceptibles de s'intégrer dans une société démocratique			
LES OBJECTIFS			
L'apport de à la formation globale est particulier et original et irremplaçable Son enseignement fait vivre à tous les élèves des expériences corporelles collectives et individuelles afin d'élargir et d'enrichir leurs connaissances, leurs compétences, améliorer leurs savoirs, leurs aptitudes et capacités. Les jeunes en formation seront placés dans des situations de transformation nécessitant efforts, exigences et progrès Ces expériences corporelles favorisent			
<i>Accéder au patrimoine culturel</i>	<i>Rechercher l'efficacité</i>	<i>Entretenir et développer la santé</i>	<i>Se spécialiser</i>
<i>L'éducation physique et sportive offre à tous l'accès au patrimoine constitué par la diversité des activités physiques sportives et artistiques. Elle permet l'appropriation des connaissances dont elles sont porteuses et la reconnaissance des valeurs qu'elles véhiculent. Elle facilite la compréhension de l'évolution des techniques humaines et cultive une vision critique de leurs formes sociales</i>	<i>L'éducation physique et sportive favorise la réussite en contribuant à l'efficacité de l'action individuelle et collective durant les apprentissages. Cette efficacité apporte aux candidats un sentiment de réussite, leur donne confiance et les aide à se réaliser. Elle enrichit l'attention au monde qui les entoure. Elle aide à apprécier sa propre performance, à s'engager en toute sécurité dans l'environnement et à développer des relations avec autrui</i>	<i>L'éducation physique et sportive vise à rechercher du bien-être, de la bonne santé et de la forme physique. Elle favorise le développement optimal des ressources personnelles. Elle bâtit une image positive du corps qui contribue à l'estime de soi. Grâce aux plaisirs pris, aux efforts consentis, aux progrès réalisés, les jeunes en formation comprennent les bénéfices d'une participation à une activité physique régulière tout au long de la vie</i>	<i>L'éducation physique et sportive peut favoriser la spécialisation dans le domaine des activités physiques ; elle intervient par la pratique approfondie d'une activité physique choisie. La pratique scolaire pourrait aussi inciter à concevoir un projet d'orientation professionnelle dans les métiers du sport</i>